

## UNE HISTOIRE TÉLÉVISUELLE DE L'ESPACE PUBLIC

**Jean-Pierre Esquenazi**

Professeur

Université de Metz

**Résumé** : Ce texte travaille la notion d'espace public, en démontrant sa validité dans l'analyse de l'histoire de la télévision, média politique s'il en est.

Des objets différents n'ont pas la même histoire ; non seulement parce qu'ils ne se situent pas de la même façon dans le temps et dans l'espace, mais aussi parce que ce sont des objets qualitativement différents. L'histoire de la Révolution française ne peut ressembler à l'histoire de l'emprisonnement. Un objet ne peut devenir historique que lorsque la définition de son concept définit pour l'historien des modes de recherches, d'archivages, etc. : une méthodologie. Nous voulons ici d'abord montrer ce que signifie "faire l'histoire des espaces publics télévisuels". Nous commencerons par préciser de quelle manière on peut penser que la télévision n'est pas étrangère à l'espace public ; puis nous déterminerons comment les spécificités du concept d'espace public contraignent l'historien. Ces prémisses nécessaires posées, nous montrerons comment l'espace public télévisuel s'est transformé depuis que le général de Gaulle s'en est emparé, pendant l'été 1958.

### **1. L'espace public à la télévision**

Il y aurait "de" l'espace public à la télévision. Malgré sa forme vague, imprécise et peu théorique, cette proposition manifeste une intuition fortement répandue dans les esprits, qu'ils soient savants ou non. Aussi, elle nous servira ici d'hypothèse provisoire. Nous allons travailler à la préciser, avant de découvrir qu'elle n'a de sens qu'historisée. Il est possible de considérer que le concept d'espace public a un caractère normatif et donc transcendant à toute situation historique ; mais la télévision est fondamentalement histoire de la télévision, et même histoire des télévisions. De sorte que, pour qui veut considérer les manifestations de l'espace public à la télévision, la première tâche consiste à historiser ses propos en montrant, dans une démarche comparatiste, des transformations, des déviations, des conversions.

Tout d'abord, donnons un contenu théorique plus ferme à notre "hypothèse". Pour cela, nous partirons de l'ouvrage récent et précieux de Peter Dahlgren, *Television and the Public Sphere*, qui, d'une part, présente une vision particulièrement bien informée des recherches en cours, et qui, d'autre part, fait l'effort de réinterpréter les premières propositions de Habermas, en fonction des critiques "post-modernes" qui lui ont été adressées. Dahlgren commence par écarter, pour naïveté théorique, deux ensembles de discours tenus sur la télévision dans une perspective habermasienne : celle qui récuse la télévision au nom d'une rationalité idéale (Dahlgren, 1995, 10-11), et celle qui la condamne au nom d'une incapacité à dire le vrai (ibid, 33). Remarquons que ces deux postures sont deux façons de nier l'historicité du problème, la première au nom d'une transcendance communicationnelle, l'autre au nom d'une essence télévisuelle.

Puis Dahlgren insiste sur le caractère tridimensionnel de la télévision : celle-ci est "simultanément une industrie, un ensemble de textes audiovisuels, et une expérience socioculturelle" (ibid, 25). L'analyse de la télévision rend nécessaire des points de vue croisés, où différents champs interfèrent. Suivant les époques, des paramètres différents prennent le pas sur d'autres selon des modalités variées. Par exemple en France, le poids des institutions politiques est dominant des origines jusqu'aux années 1975 ; l'affirmation des journalistes politologues devient le fait principal entre 1975 et 1985 ; tandis que la visée entrepreneuriale des institutions télévisuelles prévaut à partir de 1985 (sur tous ces points, voir Esquenazi, 1999).

Mais c'est sans aucun doute à travers sa réévaluation de la conceptualisation par Habermas de l'espace public que le livre de Dahlgren se révèle passionnant. L'auteur montre d'abord que le monde a changé, qu'il est devenu "post-moderne" : l'augmentation indéfinie de l'information associée à son caractère de plus en plus contingent (ibid, 73), la nouvelle relativité de la raison (ibid, 75), la transformation du capitalisme dominé par les flux financiers (ibid, 78), les incertitudes quant à l'identité (ibid, 81), la "déspatialisation" de la sphère publique (ibid, 92), font qu'il n'est plus possible de raisonner comme si l'on pouvait encore parler d'une sphère publique "bourgeoise". Prenant appui sur les critiques qualifiés de "post-modernes" du philosophe allemand (Foucault, Mouffe, Taylor, etc.), Dahlgren pointe les ambiguïtés et les faiblesses de ses conceptions vis-à-vis de la situation actuelle. Un point fort se dégage ici : l'idée que les caractères particuliers d'un contexte donné déterminent autant la forme que prend la

représentation de l'espace public que les exigences propres à ce dernier.

Finalement le reproche principal que fait Dahlgren à Habermas, c'est d'avoir pensé qu'il n'y a rien entre l'espace public et l'espace privé : le philosophe allemand aurait négligé la complexité et la richesse des échanges sociaux. Ce qui conduit Dahlgren à opposer aux faits relevant du politique la *société civile*, comprise comme "une myriade de sites où le monde social est activement produit et reproduit" (ibid, 134). La *sphère publique* est alors définie, de manière extrêmement large, comme le lieu mouvant de l'ensemble des interactions entre la société civile et le pouvoir politique.

Nous pouvons maintenant préciser un peu notre hypothèse intuitive : l'espace public se manifesterait à la télévision à travers toutes les interactions entre des programmes et une activité politique : la venue de politiciens à la télévision, le commentaire de leurs actions par des journalistes, l'appréhension de problèmes touchant à la politique par des citoyens, en sont des exemples.

## **2. L'espace public, forme virtuelle et présence tangible**

Doit-on dire alors que la sphère civile télévisuelle donnerait à l'espace public des lieux de représentation, et que faire l'histoire télévisuelle de l'espace public, ce serait comprendre l'évolution de ces représentations ? Pour répondre à cette question, il faut donner un contenu plus précis au concept d'espace public. Apparaîtra toute sa complexité : nous serons conduits à concevoir l'espace public comme une forme, un domaine d'actualisation et l'architecture propre d'un lieu.

a) Commençons avec les interrogations de Etienne Tassin : "Comment passe-t-on du commun au public ? Quelle communauté s'instaure depuis un espace public ?" (Tassin, 1992, 23).

Les réponses de l'auteur visent d'abord la première question, d'où se déduira ensuite une réponse à la seconde : "L'institution d'un espace public est précisément ce qui maintient la communauté à distance d'elle-même : ce qui, certes, rapporte les individus les uns aux autres, mais qui, dans le même temps, les déporte les uns des autres, ce qui les soumet à un régime d'impropriété mutuelle afin de préserver les termes d'un échange possible" (ibid, 24). Dans l'espace public, les individus sont d'abord tenus à l'écart de ce qu'ils sont dans la communauté, de ce qui les fonde et les unit dans le commun : ainsi l'espace public réfléchit la communauté en la dispersant à travers les identités de ses membres devenus acteurs. Mais cette dispersion doit permettre l'échange : l'espace public

n'est pas ce qui éloigne, mais "ce qui se déploie entre" des égaux (ibid, 33). Réciproquement, l'espace public, en permettant à la communauté de se penser elle-même, lui donne l'existence. Il donne une forme d'unité à la communauté, sans laquelle ses disparités resteraient irréductibles et sa cohésion un fait dénué de sens.

On doit alors examiner ce que Louis Quéré nomme "l'activité sociale de constitution" de l'espace public (Quéré, 1996, 133) : la production par la communauté de lieux, où elle se trouve à la fois détachée d'elle-même et représentée. Les pratiques sociales, qu'on les pense comme luttes de champ ou interactions à l'intérieur de cadres, instituent des lieux dont la puissance est purement performative puisqu'ils ne prennent consistance qu'à travers la déclaration légitime qui les proclame "espaces publics". Cette activité constitutive se trouve à son tour représentée par la forme que prend l'espace public. C'est ainsi que Quéré parle de la "puissance formante de l'espace public : "[Celui-ci] configure un milieu d'action et de relation : il définit un "style de gestion d'un domaine de l'espace-temps" et il fabrique des comportements" (Quéré, 1995, 98). Au fur et à mesure de ses apparitions, l'espace public s'agence, et ordonne les conduites qu'il détermine. Il assure une permanence symbolique et exhibe les règles de toute discussion ou de toute compétition qui s'y déroulera.

b) Mais on ne peut s'en tenir à cette idée d'une continuité assurée par une forme à la fois spatiale et discursive : car l'espace public n'est pas seulement virtualité signifiante, il est aussi la série des événements qui s'inscrivent dans un lieu donné. Une forme qui ne s'actualiserait jamais finirait par disparaître. Elle n'existe que dans la mesure où elle est déployée par des événements publics. Ceux-ci constituent son histoire, en manifestant les déformations ou les transformations qui l'affectent.

L'espace public a donc besoin d'acteurs : de personnes qui s'engagent à montrer ce que sont les règles de l'espace public, conformément à des figures reconnues. Mais cette représentation n'est en général pas le sujet ou le thème de leurs apparitions. A la représentation d'une forme s'ajoute en effet la présentation de problèmes ou de difficultés vécues par la communauté. Et c'est finalement le degré d'acuité de cette présentation qui fortifie ou réduit l'influence de la discussion publique dans cet espace public-là. Quand elle est capable d'entrer en résonance avec la communauté, quand les propos tenus sont l'occasion d'interprétations, de reprises, de commentaires, et finalement d'actions politiques, les

événements qui se déroulent en un lieu institué espace public s'inscrivent dans l'histoire.

L'espace public rend visible : il donne leur identité aux acteurs politiques, sa figure à la communauté, sa problématique à la discussion publique, et son statut aux communautés d'interprétation. Ainsi, il est *engagement* : car cette exhibition de soi, d'autrui, de la communauté, et du monde en tant qu'habité par la communauté, induit des promesses ontologiques. Dans l'espace public, on ne peut pas affecter une identité, sans en être à son tour affecté : on ne peut pas prétendre être un D'Artagnan, sans devoir devenir D'Artagnan. Quand Hannah Arendt écrit que "c'est par le verbe et l'acte que nous nous insérons dans le monde humain, et cette insertion est comme une seconde naissance" (Arendt, 1994, 233), on doit entendre la dimension d'obligation qu'induit cette seconde naissance : la parole active prononcée devant tous transforme celui qui la prononce, au point qu'il doive l'incarner.

c) Ceci a des conséquences importantes concernant l'ontologie de l'espace public. Car on ne peut s'engager qu'en personne, et cet engagement doit apparaître là où il peut convaincre autrui. En d'autres termes, l'espace public n'est pas seulement forme d'une part, série d'événements d'autre part ; il est encore architecture concrète, dispositif spécifique, localisation précise. L'espace public est aussi lieu. De ce point de vue, sa définition cesse d'être générale ou abstraite pour devenir matérielle et tangible.

En tant qu'il est un lieu, un espace public possède sa *dispositio* propre, sa composition et son fonctionnement spécifiques, à la fois image du monde et déploiement destiné à garantir le système d'intervalles séparant et liant les acteurs qui lui donnent vie. Il dispose aussi d'une réserve de rôles destinés à ces acteurs : on doit les concevoir comme les rôles de la *commedia dell'arte* (Arlequin, Pantalon, etc.), plutôt que comme les rôles d'une pièce (Tartuffe, Orgon, etc.). Le texte des représentations n'est pas encore écrit, et il appartient à l'acteur de s'illustrer par sa parole. Le caractère tangible de l'espace public impose à ceux qui veulent y apparaître de s'y trouver en chair et en os, ou plutôt en paroles et en corps : le poids d'une parole ne valant que par l'engagement de celui qui l'énonce, cette parole est indissociable du corps qui l'exprime. Strawson a affirmé que toute ontologie humaine est vouée à considérer comme première la présence des objets concrets particuliers bien identifiables, et comme primitive la conception qui fait des êtres humains des personnes : c'est-à-dire des entités qui sont indissociablement êtres de parole et êtres de chair (Strawson, 1973). Les espaces publics comme lieux sont des parfaites

illustrations de cette thèse. Remarquons que ce qui permet à l'espace public d'être à la fois puissance virtuelle d'accueil et scène événementielle est justement sa localisation dans le territoire de la communauté.

### **3. Paradoxe de l'espace public**

Concluons : l'espace public implique à la fois une virtualité configurante, une série d'événements constitutifs et une localisation distincte ; une forme architecturale et une suite d'engagements identitaires. Il est à la fois, et de manière essentielle, représentation et présentation. L'existence de l'espace public est donc liée à un paradoxe, qui est analogue à celui que dépeint Gadamer à propos du spectacle théâtral ou musical. Un spectacle est d'abord représentation d'un texte, ou d'une partition. Mais en même temps, ce texte ou cette partition n'ont pas d'existence effective sans leur exécution : "La représentation d'un spectacle ne peut pas non plus en être séparée [de son exécution], comme quelque chose qui n'appartiendrait pas à son être essentiel [...]. C'est au contraire dans l'exécution et en elle seulement – la musique nous en offre l'exemple le plus clair – que l'on rencontre l'œuvre elle-même." (Gadamer, 1976-96, 134).

Cette double nature de chaque événement de l'espace public a de grandes conséquences pour l'historien : il ne peut appréhender ce dernier qu'en examinant des occurrences d'événements, tout en visant, à l'intérieur même de ces occurrences, des formes générales insaisissables autrement. Une comparaison peut éclairer cette difficulté. On peut confronter un jugement de justice aux lois dont il se réclame ; la loi sert de cadre pour l'interprétation dont témoigne le jugement. Mais un événement de l'espace public est *en même temps* loi et interprétation : un tel événement est *constitutif*, c'est-à-dire que son fonctionnement propre devient une référence pour cet événement (sur les actes de langage constitutifs, voir Taylor, 1985). Comprendre de tels événements, les constituer en séries différentes pour pouvoir en faire l'histoire, c'est donc aussi bien discerner leurs conditions de production et d'interprétation dans un contexte spécifique, que reconnaître les normes dont ces événements sont porteurs et qu'ils instituent en principes politiques d'un fonctionnement social.

C'est dire que le jugement porté sur l'espace public a comme seul critère la démocratie, le bon fonctionnement démocratique de la société. Faire l'histoire de l'espace public, c'est inévitablement croiser les conceptions de la démocratie en vigueur dans une situation historique donnée : c'est ce que nous verrons en brossant un portrait rapide d'espaces publics télévisuels français. Nous

focaliserons l'analyse sur les périodes de controverse, qui sont décisives pour l'appréhension des interprétations des différents acteurs : le fait qu'un fonctionnement de l'espace public soit discuté constitue l'indice que ce qui apparaissait comme une norme se manifeste soudain comme une contrainte insupportable. Et cette discussion suffit à rendre illégitime l'espace public. Puisqu'il ne détient son pouvoir que de la présentation reconnue de ses propres règles, dès que celles-ci semblent injustes ou déraisonnables, il cesse d'être pour la communauté une image acceptable de l'exercice de la délibération publique. Les trois exemples que nous donnons ici découvrent comment une manifestation critiquée d'un espace public télévisuel recouvre une hésitation concernant la définition de tout espace public.

#### **4. Le dilemme de l'objectivité journalistique (hiver 1965)**

Depuis 1958, le général de Gaulle occupe seul l'espace public, sans que cette solitude soit véritablement contestée. Les raisons en sont multiples. La première réside en l'effondrement du champ politique français, qui provoqua la venue au pouvoir du Général. L'incapacité des Partis de la 4<sup>ème</sup> République à résoudre la crise algérienne, après la fin peu glorieuse de la guerre d'Indochine, rend peu crédibles non seulement les hommes mais aussi les institutions qui ont animé la vie politique française avant 1958. La méfiance affichée du Général pour la vie parlementaire rejoint un sentiment largement partagé. La crise algérienne constitue la seconde raison : on croit avoir besoin d'un sauveur pour la résoudre ; et l'homme du 18 juin paraît l'homme de la situation. Enfin, l'utilisation de la radio et de la télévision par le Général pour faire connaître sa politique et passer outre aux circuits habituels de l'information va se révéler remarquablement efficace. Alternant allocutions et conférences de presse autour de rituels de mise en scène très au point, de Gaulle fait valoir une science du discours politique exceptionnelle (voir Esquenazi, 1999, 47-62).

Les élections présidentielles de 1965 marquent un retournement de la situation : un autre candidat de droite (Lecanuet) obtient des résultats convenables, et le candidat de la gauche unie, Mitterrand, met de Gaulle en ballottage à la surprise générale. Le champ politique français est en voie de recomposition : l'alliance des socialistes et des communistes suscite une opposition au régime à la fois claire et radicale. Il devient évident pour tout le monde que de Gaulle ne peut plus être le seul intervenant dans l'espace public télévisuel, qui a pris dans ce début de la décennie soixante une si grande importance. On confie à la première chaîne de l'O.R.T.F et au producteur-journaliste Jean Farran l'organisation d'une émission

mensuelle, qui s'appellera *Face à face*, permettant l'interrogation d'un homme politique par deux ou trois journalistes. L'émission est immédiatement marquée par l'ambiguïté :

- d'une part, elle est organisée par une institution très dépendante du ministère de l'information et, en ce sens, doit encore être quelque chose comme la "voix de la France" ;
- d'autre part, elle doit répondre aux attentes concernant la renaissance d'un espace public télévisuel politiquement neutre et permettant à toutes les opinions de s'exprimer.

Cette équivoque va se cristalliser lors d'une polémique provoquée par le sixième *Face à face*. Après une émission consacrée à Guy Mollet, brutalement attaqué par les journalistes présents parce qu'il représente le passé et la 4ème République, les émissions suivantes, consacrées à des personnalités de droite hormis Waldeck Rochet, se déroulent dans un climat plutôt cordial. Mais la sixième voit Pierre Charpy, Roger Stéphane et surtout Jean Farran questionner très "fermement" le leader socialiste. Cette passion provoque de nombreuses réactions dans la presse du lendemain. Nous analysons longuement, dans *Télévision et démocratie* (pp. 75-87), l'article de Pierre Viansson-Ponté qui, dans *Le Monde*, demande un équilibre des opinions et une interrogation plus pacifique. Voici ce qu'écrit dans *La Croix*, Noël Copin :

*Quant au style de l'émission, si le Face à face de lundi fut l'un des plus passionnants, il a souligné, nous semble-t-il, la nécessité de renverser la vapeur. Un débat de ce genre nécessite un arbitre, Jean Farran semblant renoncer à ce rôle. Le voici maintenant dans l'arène et menant l'offensive. En tout état de cause, s'il est bon de poser des questions qui passionnent le débat, il est meilleur encore de permettre qu'il y ait un vrai débat portant davantage sur des idées que sur des personnes concernant le présent et l'avenir plus que le passé. Face à face est moins fait pour permettre aux journalistes de poser des questions que pour permettre à l'invité d'y répondre.*  
(*La croix*, 12 mai 1966, en première page).

L'opinion de Copin est plus favorable à l'émission que celle de Viansson-Ponté (il est vrai qu'elle fut le théâtre d'un événement politique – l'ébauche d'un rapprochement Mitterrand-Lecanuet – qu'espérait Copin). Cependant il critique l'absence d'un arbitre qui puisse s'interposer entre le politique et les journalistes invités dans



les moments chauds de l'émission. Dans l'article de Viansson-Ponté comme dans celui de Copin, comme également dans le reste de la presse, c'est la *forme* de l'émission qui est mise en cause. On souhaite :

- que l'équilibre des opinions parmi les journalistes soit respectée ;
- et que la neutralité de l'animateur de l'émission, en tant qu'il est le représentant de l'institution organisatrice, soit garantie.

Notons d'abord que les deux demandes ne vont pas de soi : pourquoi ne serait-il pas préférable, pour interviewer un homme de gauche, d'avoir deux journalistes de droite ? Et pourquoi vouloir que l'organisateur assume une position d'*animateur*, en oubliant qu'il est *journaliste*, et donc représentant, à ce titre, de l'opinion publique ? Comme on sait, les requêtes de Copin ou de Viansson-Ponté auront une fortune étonnante : au point qu'il est fréquent que les journalistes n'apparaissent plus à la télévision que comme des présentateurs.

Comment comprendre ce refus de la fièvre politique qui anime les réactions de la presse après ce *Face à face* ? Sans aucun doute, comme un symptôme du désir national d'une recomposition du champ politique, après sa domination exclusive par le Général. Il n'est pas insignifiant que ce soient des violences faites à Mitterrand qui aient provoqué ces réactions (y compris dans des journaux de droite, il faut le noter). La presse soupçonne immédiatement une collusion entre le pouvoir et l'institution télévisuelle : celle-ci aurait tenté de déstabiliser le premier des adversaires véritables que celui-là se découvre. Ainsi, les demandes d'équilibre journalistique visent à permettre une expression politique non médiatée par une institution dont la situation de dépendance vis-à-vis de l'Elysée est avérée. On aspire à une neutralisation des lieux d'accueil, qui permettrait de mettre fin à la dissymétrie à laquelle est soumis le champ politique depuis l'arrivée du général de Gaulle au pouvoir. Cette tension annonce les prochaines difficultés du gaullisme.

##### **5. Echantillon représentatif ou représentation nationale ? (hiver 77)**

Le 2 février 1977, les *Dossiers de l'écran* diffusent sur la deuxième chaîne une émission spéciale : un échantillon représentatif de Français, choisi par un institut de sondage, est invité à l'Elysée pour poser des questions au président de la République devant les caméras de la télévision. L'émission est fièrement présentée par Joseph Pasteur en ces termes :

*Nous sommes ce soir à L'Elysée pour un Dossier de l'écran exceptionnel et qui constitue sans aucun doute une première dans l'histoire des télévisions. C'est en effet la première fois qu'un chef d'Etat en exercice, en l'occurrence M. Valéry Giscard d'Estaing, président de la République française, va s'entretenir en direct avec de simples citoyens choisis scientifiquement pour représenter, de façon rigoureuse, du moins le croyons-nous, l'ensemble de la population française dans sa diversité d'âge d'activité professionnelle, de situations sociales et d'opinions politiques.*

Une telle émission, produit de la croyance aveugle dans la puissance statistique, sera durement critiquée par la presse politique y compris par celle qui soutenait fermement la majorité de l'heure. On accorda au Président le bénéfice du doute, en lui demandant de ne se plus se prêter à d'autres exhibitions du même genre. Cette réaction est sans doute la dernière à manifester une aussi nette désapprobation de l'utilisation des résultats des sondages comme d'un équivalent d'élections. Même dans les rares articles qui jugèrent l'émission intéressante, on trouve des critiques comme celles-ci :

*Mais – c'était inévitable – [la discussion] a aussi, par moments, fait ressortir la difficulté qu'il y a d'établir un véritable dialogue entre des personnes qui viennent exposer leurs problèmes immédiats, concrets, palpables et un chef de l'Etat qui, quel que soit son souci de répondre à leurs attentes, ne peut que tracer des perspectives d'ensemble : le point de vue ne peut être le même et cela dessine les limites d'une telle émission.*  
(Pierre Thibon, *Le Figaro*, 3 février 1977).

Un autre journaliste du *Figaro* remarque qu'on a donné à ces français "représentatifs" ce que voudraient bien obtenir, au moins de temps en temps, les élus de la Nation : interroger directement le Président.

Il est remarquable que Valéry Giscard d'Estaing produira, en guise de réponse à une question, une critique du principe. A une dame qui lui demandait d'expliquer pourquoi, trois ans après son élection, tant de gens étaient déçus, il répond :

*Vous raisonnez à partir des sondages, vous avez d'ailleurs des raisons pour le faire puisque vous êtes ici en fonction des sondages. Mais je raisonne un peu différemment. Les Français*

*se prononcent au terme d'une campagne électorale qui dure aux alentours d'un mois, et pendant laquelle ils peuvent comparer sur une base égale. A l'heure actuelle, ils ne peuvent pas comparer sur une base égale parce que j'exerce les responsabilités, donc tout ce qui va mal, on me le reproche.*

Le Président montre très bien comment la réponse à un sondage est le produit d'une situation qui n'a rien à voir avec celle qui est caractéristique d'une élection. Donner son avis à un enquêteur et mettre un bulletin dans une urne électorale sont deux actions tout à fait différentes. De sorte que, de ce point de vue, seul un politicien qui est d'une part représentatif d'une opinion avérée par l'élection et lui aussi soumis au jeu des promesses électorales pourrait lui porter une contradiction crédible.

Ce que l'émission découvre avec clarté, c'est qu'une personne n'est pas représentative parce qu'elle a été choisie par un ordinateur, mais parce qu'elle a été déclarée telle par des pairs. Aussi les critiques formulées contre la politique présidentielle par les "français moyens", sélectionnés comme tels par la SOFRES, ne pouvaient apparaître que comme des critiques sans fondement, au sens propre du terme. Il manquait à ces français moyens une identité sociale, qui efface leur identité personnelle et qui leur donne un lieu socialement reconnu d'où énoncer leurs critiques (Sur le lien entre énonciation du vrai et statut social, voir Descombes, 1977 ; pour une analyse plus précise de l'émission, voir Esquenazi, 1999, 144-150).

Cette émission délimite un tournant de la conception de l'opinion publique ; malgré les apparences, elle marque la victoire de la définition de l'opinion par les sondages. Les défenseurs de cette conception y auront appris qu'ils ne peuvent pas énoncer leurs certitudes avec autant de naïveté que lors de ces *Dossiers de l'écran*. Mais ils ne se priveront plus, dans l'avenir de faire valoir celles-ci, de manière parfaitement efficace, dans des émissions de télévision ou dans les colonnes des journaux, de façon moins voyante.

## **6. *Psyshow* et "l'expérience humaine"**

En octobre 1983, se déroule la première de l'émission *Psyshow*, produite par Pascale Breugnot. Cette émission n'est apparemment pas politique, puisqu'il s'agit de permettre à un couple en difficulté de venir parler de ses difficultés à l'antenne, afin qu'une aide psychologique lui soit apportée. Pourtant, l'émission provoqua une polémique qui opposa la presse de gauche qui soutenait l'émission, à la presse de droite qui la condamnait. Par ailleurs les arguments des

uns et des autres – comme l’était aussi la justification de l’existence d’une telle émission par Breugnot elle-même – étaient souvent d’ordre politique. Et il est intéressant de constater que la controverse porte sur la définition de la liberté d’expression. En fait, la polémique autour de *Psyshow* met en valeur des transformations qui affectent les émissions politiques, plus facilement admises par la presse. Il est donc intéressant de prendre pour guide cette querelle, pour examiner le devenir des espaces publics télévisuels.

Redonner la parole à ceux qui en étaient privés et parler de sujets jusque-là tabous constituent les objectifs avoués de nombre des producteurs de la “nouvelle télévision”, née avec mai 1981. Ainsi, des personnes “comme tout le monde” sont priées de venir à la télévision parler de leurs problèmes. Avant que les émissions bâties autour de ce cadre ne prolifèrent, *Psyshow* fait encore figure de scandale potentiel. L’émission relancera même la polémique engagée par la presse de droite, particulièrement *Le Figaro*, contre la “nouvelle télévision” (Esquenazi, 1999, 209-211).

Le fondement de la critique de l’émission par ce journal ou par *France-soir* touche au caractère privé de ce que nous apprennent les invités de *Psyshow* : les problèmes sexuels existent, mais ceux des autres ne nous regardent pas. Le privé ne doit pas apparaître dans l’espace public. Mais ces problèmes nous concernent, répondent les défenseurs de l’émission, dans la mesure où ils sont exemplaires et représentatifs de ceux que chacun doit affronter. De ce point de vue, toute parole est représentative, parce qu’elle est porteuse d’une expérience “humaine” : chacun d’entre nous pourrait se retrouver dans une situation analogue.

En effet, au cours de la première de *Psyshow*, le couple invité décrit l’insuffisance sexuelle de l’époux, le mal-être qui en résulte et l’arrangement qui en est né : une vraie “tranche de vie” ! (Esquenazi, 1999, 216-220). Mais c’est une chose de réaliser une performance narrative en décrivant un fait de sa propre vie et d’apparaître ainsi “représentatif” d’un type d’expérience, c’en est une autre de parler au nom d’un groupe de personnes dont on est le “représentant”. Ce jeu de mot autour du terme de “représentation” révèle toute l’ampleur du quiproquo.

D’une certaine façon, à chaque fois que nous parlons, nous exprimons l’espèce humaine dans sa totalité ; mais pour être délégué syndical ou porte-parole d’un Parti politique, il faut un acte explicite et la validation de cet acte par le syndicat ou le Parti dont il s’agit. Pour *Psyshow* et ses concepteurs, l’acte de vivre suffit à donner à chacun le droit de parler publiquement de sa propre

existence, dans tous ses états. Ainsi, l'émission met en scène, pour la première fois de manière aussi claire, une forte revendication de la sphère civile vis-à-vis du politique, que l'on peut formuler ainsi : le "témoignage" que chacun apporte sur sa propre vie est aussi important, et peut-être même plus, que la déclaration d'un délégué visant à faire connaître un point de vue ou une opinion à propos d'un problème général.

Passons sur le contresens qui consiste à employer ici le terme de témoignage, contresens qui a conduit de nombreux journalistes à d'inéluctables fourvoiements, et interrogeons-nous sur le glissement qui a conduit les institutions télévisuelles et les journalistes responsables des émissions politiques à assumer implicitement la posture défendue par Breugnot. *L'heure de vérité*, inventée par de Virieu dès 1982, met au point un dispositif qui privilégie les performances des hommes politiques comme des journalistes invités (Champagne, 1988). La presse comprend rapidement le sens de la formule et guette les "petites phrases", bien faites pour mettre en valeur à la fois la personnalité et l'expérience personnelle des invités (Esquenazi, 1999, 238-241). Pour préparer *Questions à domicile*, dont la première a lieu en 1985, les hommes politiques se livrent à un entraînement spécial, qui doit leur assurer une prime personnelle de popularité (Le Grignou et Neveu, 1993). Anne Sinclair, grande ordonnatrice de l'émission, prend soin de procéder à une visite des lieux de vie de l'impétrant, afin que son expérience nous soit palpable. L'espace public télévisuel devient le lieu de manifestations de personnalités politiques, qui ne sont plus des porte-parole mais des individualités aptes (ou supposées telles) à diriger le pays : les preuves de cette capacité sont apportées par les marques d'expériences qu'eux-mêmes, leurs proches ou leur domicile (dans le cas de *Questions à domicile*) désignent.

Les dispositifs télévisuels se sont fortement incurvés depuis *Face à face*, afin de permettre cette expression politique personnalisée. Les journalistes n'y apparaissent plus comme des représentants de l'opinion publique, mais comme les révélateurs d'une personnalité : ils sont devenus des médiateurs, dont l'arme principale est le sondage d'opinion. Celui-ci leur donne légitimité (ils parlent au nom "des français") et capacité de quantifier les résultats obtenus. L'architecture générale de ces dispositifs n'est plus concernée par le projet austère des émissions politiques jusqu'à 1973, consistant à mettre en valeur une parole performative. Ils sont maintenant dominés par la notion d'épreuve : il faut éclairer l'initiation que subit l'homme politique, et la performance qu'il réalise (sur cette

opposition entre performativité et performance, voir Esquenazi, 1999, 135-138).

Une émission comme *L'heure de vérité* ne suscitera pas les mêmes polémiques que *Psyshow* ou *Droit de réponse*. Il est vrai qu'elle affecte plus de classicisme. Mais je pense que la raison doit en être cherchée dans le profit que les grands journaux politiques croient tirer de telles émissions. En n'extrayant de celles-ci que les "petites phrases", c'est-à-dire les moments de plus grande singularisation des politiciens invités, elles démontrent leur sens du jeu (au sens de Bourdieu) au média télévisuel, et croient pouvoir renouveler à bon compte une actualité politique qu'ils semblent parfois avoir renoncé à analyser. Seules les émissions consacrées à Le Pen leur font oublier le caractère politique de ces émissions. Les comptes-rendus deviennent alors plus clairement politiques : Le Pen est considéré comme un porte-parole défendant une visée politique, qu'il s'agit alors de réfuter. Peut-être que le succès du Front national pendant ces années tient-il à la confusion, forgée par l'air du temps, utilisée par les journalistes et entretenue par les politiques, entre expression politique et expression personnelle, à laquelle ce Parti échappa dans la mesure où elle réussit à les fusionner de façon crédible.

L'espace public, ce comment il nous apparaît et donc ce comment il se constitue, ne cesse de se transformer, sous l'effet conjugué de forces diverses. L'invention du statut de "journaliste-politologue", l'autonomisation des institutions de télévision, la montée du "civil" vis-à-vis du politique sont des exemples de tels changements. De quelle manière ces métamorphoses servent ou desservent l'exercice de la démocratie est une autre question : mais elle demeure bien sûr la question centrale.

### **Références**

Arendt H., *Condition de l'homme moderne*, Paris, Pocket/Calmann-Lévy, 1983-94 (1958).

Dahlgren P., *Television and the Public Sphere*, Londres, Sage Publication, 1995.

Champagne P., “L’heure de vérité : une émission politique très représentative”, in *Actes de la recherche en sciences sociales*, 71-72, 1988.

Descombes V., *L’inconscient malgré lui*, Paris, Ed. de Minuit, 1977.

Esquenazi J.-P., *Télévision et démocratie*, Paris, PUF, 1999.

Gadamer H.-G., *Vérité et méthode*, Paris, Seuil, 1976-96 (1960-90).

Le Grignou B. & Neveu E., “Intimités publiques”, in *Revue française de sciences politiques* 6, 1993.

Quéré L., “L’espace public comme forme et comme événement”, in Joseph I. (dir.), Cerisy, Editions Recherches Plan Urbain, 1995.

Quéré L., “Vers une anthropologie alternative pour les sciences sociales ?”, in Bouchindhomme C. & Rochlitz R. (dir.), *Habermas, la raison, la critique*, Paris, Cerf, 1996.

Strawson P.F., *Les individus*, Paris, Editions du Seuil, 1973 (1959).

Tassin E., “Espace commun ou espace public ?”, in *Hermès* 10, 1991.

Taylor C., “Theories of Meaning”, pp. 248-292, in *Human Agency and Language*, Cambridge, Cambridge UP, 1985